



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE MINISTRE

Paris, le **02 SEP. 2021**

Nos références : ECO/MEFI-D21-12993

Vos références : Votre lettre du 20 avril 2021

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les difficultés d'approvisionnement en matières premières qui vous sont signalées en tant que Président du syndicat professionnel de l'Union des transformateurs de verre plat, réunissant l'ensemble des industries françaises de la transformation du verre plat.

Alors qu'après avoir subi de plein fouet la crise du Covid-19, la filière entamait fin 2020 son redressement, elle est aujourd'hui confrontée, à l'instar de plusieurs autres filières, à une tension sur certains de ses approvisionnements qui entraîne une forte montée des prix et d'importants retards de livraisons.

La reprise de l'activité industrielle, notamment en Asie, dans un contexte d'incertitudes pour beaucoup de producteurs de matières premières et de redémarrage plus lent des capacités de production, conduit à ces tensions importantes sur les approvisionnements qui touchent un large panel de matières premières et de produits. L'automobile, l'agroalimentaire et le bâtiment, l'électronique, la métallurgie et la chimie sont fortement impactés par ces tensions sur l'approvisionnement en métaux, en semi-conducteurs, en intrants chimiques, en plastique, etc.

La ministre déléguée chargée de l'Industrie a réuni dès le 14 avril dernier, autour du président de France Industrie, les représentants des filières les plus touchées par la crise d'approvisionnement de composants et de matières premières, afin de faire le point sur la situation et sur les meilleures approches pour accompagner les entreprises confrontées à ces situations de tensions sur les approvisionnements.

1/2

Monsieur Jean-Marc SALZARD
Président du syndicat professionnel de
l'Union des transformateurs de verre plat
114 rue La Boétie
75008 Paris



139 rue de Bercy – 75572 Paris
Cedex 12


J'ai demandé, ainsi que les ministres délégués à l'Industrie et aux petites et moyennes Entreprises, à tous les responsables ministériels des achats, à tous les directeurs de plateforme régionale achats et aux acheteurs de l'État relevant de leur périmètre, d'utiliser les outils à leur disposition pour atténuer les effets de ces tensions sur les entreprises et notamment d'utiliser les possibilités de prolongation des délais d'exécution des contrats et, eu égard à la gravité de la situation actuelle, d'envisager avec bienveillance la renonciation aux pénalités de retard. Les collectivités locales et les établissements publics, locaux comme nationaux, sont invités à faire de même.

Ces tensions confirment également la pertinence de l'action menée par le Gouvernement depuis plusieurs années, et accélérée avec France Relance, pour renforcer la résilience de nos approvisionnements et des chaînes de valeur ainsi que pour soutenir les projets qui concourent à notre autonomie stratégique dans des secteurs clés. Le Gouvernement va poursuivre et amplifier ces efforts, dans tous les secteurs importants ou sensibles de notre économie.

Afin d'assurer un suivi précis de la situation, en concertation avec les filières les plus concernées, j'ai demandé à France Industrie de coordonner une task force qui se réunit régulièrement avec mes services pour examiner de manière hebdomadaire le tableau de bord des tensions et toutes les pistes pour réduire à court terme les conséquences immédiates et à moyen terme pour améliorer structurellement la résilience de notre industrie face à de tels chocs exogènes.

Enfin, aux côtés de la ministre déléguée chargée du Logement et du ministre délégué chargé des petites et moyennes Entreprises, j'ai rappelé le 15 juin dernier l'importance vitale de la compréhension et de la solidarité entre les acteurs de la filière, entre les donneurs d'ordres, avec les producteurs, avec les petites entreprises du bâtiment et des travaux publics. C'est dans ce cadre que nous avons annoncé l'activation par circulaire d'une suppression des pénalités en cas de retards de livraisons sur les marchés publics de l'État et appelé les collectivités locales à s'associer à cet effort. Il est essentiel de limiter l'effet de vacillement pour les entreprises de votre secteur, dont je salue la contribution à la relance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Bruno LE MAIRE